

## FORMATION PROFESSIONNELLE

### IMPOT DE SOLIDARITE SUR LA FORTUNE

**Nouveautés - Difficultés d'application- Optimisation**



**La société FAC JD propose une formation de 7 HEURES**

**A PARIS LE 20 MAI 2014 DE 9H A 17H 30**

**Animation : JACQUES DUHEM et PASCAL JULIEN ST AMAND**



# IMPOT DE SOLIDARITE SUR LA FORTUNE: Nouveautés - Difficultés d'application- Optimisation

## Formation professionnelle

**Durée** = 1 jour (7 heures)

**Lieu de la formation** = PARIS

ESPACES DIDEROT 10 RUE TRAVERSIERE 75012 PARIS (à 200 mètres de la gare de Lyon)

**Public concerné** =

- CGPI;
- CGP de banque et compagnie d'assurance ;
- Notaires ;
- Experts comptables ;
- Avocats

**Objectifs de la formation** =

- Approfondissement et actualisation des connaissances - Perfectionnement ;
- Savoir mettre en pratique les connaissances techniques;

### **Modalités administratives et financières :**

Le prix de la formation est de 330 € (Trois cent vingt euros HT), TVA à 20% en plus, soit 396 € TTC. Ce prix comprend, la participation aux formations, la remise d'une documentation technique, les pauses.

Ce prix ne comprend pas les frais de restauration et d'hébergement.

Le prix est à régler lors de l'inscription.

Une facture valant convention simplifiée de formation et une attestation de présence sera remise aux participants.

## Plan de la formation

(Ce dernier sera adapté en fonction des nouveautés législatives et doctrinales, susceptibles d'être présentées dans les prochaines semaines)

### Première demi-journée : L'ISF et le patrimoine privé : JACQUES DUHEM

#### Propos introductifs

Rappels historiques  
L'ISF en quelques chiffres  
Le contrôle fiscal portant sur l'ISF

#### I Le champ d'application de l'ISF

- A Les personnes imposables  
Les biens détenus en direct  
Les biens détenus au travers d'une société
- B Les biens imposables  
Principes généraux  
Cas particuliers : Modes de détention partagés, assurance-vie...
- C Règles de territorialité

#### II Le calcul de l'ISF

- A L'évaluation des biens imposables
- B Les abattements
- C Le barème
- D Le plafonnement de l'ISF
- E Les réductions d'impôt

### Seconde demi-journée : L'ISF et le patrimoine professionnel: PASCAL JULIEN ST AMAND

#### III L'ISF et le chef d'entreprise

- A L'exonération des biens professionnels
- B Les mesures incitatives : Pactes Dutreil, réductions d'impôt

**Chaque point sera abordé de manière schématique et pratique.**

**Une documentation pratique complète qui fera la synthèse de la législation, de la jurisprudence et de la doctrine administrative, sera remise aux participants.**

**Des fichiers Excel, permettant de faire des simulations seront également fournis.**

# IMPOT DE SOLIDARITE SUR LA FORTUNE

## BULLETIN D'INSCRIPTION

À retourner à  
**FAC Jacques DUHEM**  
Résidence les Angéliques - 6 bis place du Postillon 63500 ISSOIRE

### Participants

	Participant
NOM	
Prénom	
Téléphone	
Adresse électronique	

Participera à la formation "ISF" qui aura lieu

à **PARIS** le **20 MAI 2014**

### Facturation

Entreprise/Société
SIRET
Adresse
CP - VILLE

### Montant

Prix unitaire HT	Prix unitaire TTC
330,00€	396,00€

### Règlement

- Chèque  Virement sur le compte\*

\* BNP PARIBAS RIB 30004 00147 00010079003 08 / IBAN FR76 3000 4001 4700 0100 7900 308

**ATTENTION :** L'inscription ne sera validée qu'à réception du règlement, une confirmation vous sera alors adressée par mail.

## LE LIEU DE FORMATION



**Espaces Diderot  
(CFPN)  
10 rue Traversière –  
75012 Paris**

**Tel : 01 40 26 40 00**



**Gare de Lyon et d'Austerlitz  
RER A et D**

**Métro** : Ligne 1 station Gare de Lyon (sortie 1 – Boulevard Diderot)

Ligne 14 station Gare de Lyon (Sortie 13 – Rue Van Gogh)

**Bus** : 20 / 54 / 57 / 61 / 63 / 65 / 87 / 91

**Parkings** : Lyon-Diderot / 198 Rue de Bercy  
Effia / 2 rue traversière

